

DECRET N° 77/744 du 26 DECEMBRE 1977  
portant nomination de Mr. KOLOLO Albert, Inspecteur  
Principal de 8<sup>e</sup> échelon en qualité de Directeur  
des Affaires Administratives au Secrétariat Général  
à l'Information.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,  
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977;  
Vu l'Acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire  
du Parti et fixant ses attributions;  
Vu l'Acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la  
structuration du Comité Militaire du Parti;  
Vu le décret 77/I65 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du  
Conseil des Ministres;  
Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du  
Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;  
Vu le décret n°77/448 du 30/8/77 portant organisation et attributions  
du Ministère de l'Information;  
Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 5 No-  
vembre 1977,

ARTICLE 1er. - Monsieur KOLOLO Albert, Inspecteur Principal de 8<sup>e</sup> échelon,  
précédemment en service au Ministère de l'Education Nationale est nommé Direc-  
teur des Affaires Administratives au Secrétariat Général à l'Information.

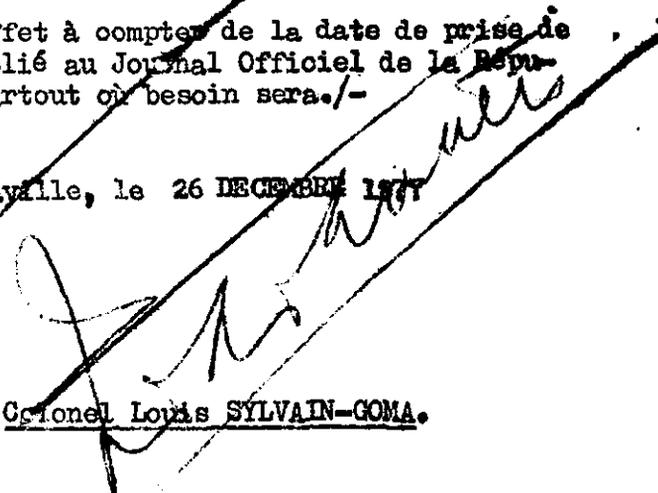
ARTICLE 2. - Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de  
service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la Répu-  
blique Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le 26 DECEMBRE 1977

Par le Deuxième Vice-Président  
du Comité Militaire du Parti,  
Premier Ministre, Chef du Gouver-  
nement, Ministre du Plan,

Le Ministre du Travail et de la  
Justice, Garde des Sceaux,

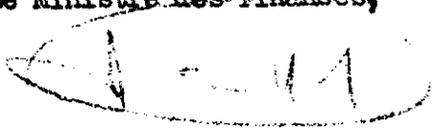
  
Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

  
Alphonse MOUISSOU-POUATI.

Le Ministre de l'Information et des  
Postes et Télécommunications,

  
Capitaine Célestin GOMA-FOUTOU.

Le Ministre des Finances,

  
Henri LOPES.